



## En grève le 1er octobre !

**Salaires, services publics, retraites** : trois urgences, trois raisons pour lesquelles le SNES-FSU appelle avec d'autres organisations syndicales à la grève le **mardi 1er octobre**.

- Augmentation de **15% du point d'indice** pour rattraper les pertes subies depuis 2010, refonte des grilles qui permette une revalorisation pour toutes et tous.

- **Abandon** du Pacte

- **Des moyens** avec la création de postes **pour l'école publique**

- **Abrogation** de la réforme des retraites

### Manifestations dans l'académie :

**A Strasbourg, 14h, place Kléber**

**A Mulhouse, 14h, place de la Bourse.**

## Bilan de rentrée dans l'académie

Comme au niveau national, il manque des enseignants **dans près de 25% des établissements** ayant complété l'enquête de rentrée. Mais pas seulement : des postes de PSY-EN AESH, assistants sociaux et infirmiers, administratifs ne sont pas pourvus ou pas remplacés.

A cela s'ajoutent, **des problèmes d'emplois du temps**. La faute aux réformes qui en multipliant les alignements et donc les contraintes ont rendu l'exercice plus difficile.

**En collège**, la rentrée est marquée par la mise en place des groupes de « besoins ». Deux constats : le flou quant à l'organisation sur l'ensemble de l'année scolaire demeure, le dispositif se construisant au fil de l'eau. Chaque établissement fait en fonction des moyens dont il dispose (en heures, salles, enseignants), des choix des équipes et de leur capacité à les imposer au chef d'établissement. **Les 3/4 des collèges** ont mis en place des groupes **hétérogènes**.

**En lycée**, les principaux problèmes sont liés à des effectifs de classe ou groupe (pour les spécialités ou les langues vivantes) chargés.



## Rendez-vous de carrière - Appréciation finale : il est encore temps de contester

Après **votre RDV de carrière de l'année scolaire passée**, c'est sur l'avis final d'évaluation du Recteur qu'on décidera si vous faites partie des 30% de collègues à bénéficier d'une accélération de carrière d'un an ou qu'on fixera une partie du barème de la promotion à la Hors-Classe.

Si l'avis final porté sur votre valeur professionnelle ne vous convient pas, vous avez encore jusqu'au **7 octobre** pour faire appel auprès du Recteur.

Le SNES-FSU et **ses commissaires paritaires peuvent vous accompagner dans vos démarches**, n'hésitez donc pas à prendre contact avec eux pour formuler votre recours.